



Communiqué de Presse



Le 30 août 2019

AIGLE AZUR : 1150 EMPLOIS MENACÉS

La Section SNPNC-FO de la compagnie aérienne Aigle Azur appelle L'ENSEMBLE des salariés à se mobiliser et venir s'exprimer le lundi 2 septembre 2019 à 9h face à la direction de la compagnie qui envisage le redressement judiciaire de la société. Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise est convoquée pour traiter notamment le point à l'ordre du jour :

« Information-consultation sur l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ».

Une situation grave due à l'incompétence de notre direction !

Notre compagnie est en grave difficulté. Aigle Azur perd de l'argent depuis de nombreuses années, résultat d'errements stratégiques et de décisions inopportunes.

La Direction actuelle a agi en totale opacité vis à vis des salariés...mais surtout des actionnaires !

Une situation surréaliste...M. Yvelin a porté le projet de démantèlement d'Aigle Azur !

M. Yvelin a déclenché une véritable belligérance entre les actionnaires. Désormais, le personnel a perdu toute confiance envers leur ex-dirigeant.

Un imbroglio juridique est actuellement en cours. Les salariés sont les victimes collatérales impuissantes face à cette mascarade et risquent définitivement de TOUT perdre.

Pour le SNPNC-FO, il est surprenant de constater que les juridictions et administrations d'Évry et de Créteil sont dans l'incapacité de s'accorder sur les limites de leurs compétences respectives. La loi est pourtant claire : le tribunal de commerce de Créteil est seul compétent pour statuer sur la gestion d'Aigle Azur.

La Présidente du tribunal de Commerce d'Évry désigne un administrateur Judiciaire !

Ainsi, depuis le 27 août dernier, notre compagnie est « mise sous tutelle », dirigée par Maître Hélène BOURBOULOUX, exit M. Frantz Yvelin.

Ironie de la situation, l'ex Président d'Aigle Azur assure être : « serein et apaisé » poussant la provocation en mettant en place un soutien psychologique aux salariés.

Les salariés de la compagnie plus que jamais mobilisés.

Jamais la situation n'a été aussi critique. Cela fait des années que notre organisation syndicale tente d'alerter sur les dangers de ce type de gouvernance.

Deuxième Compagnie aérienne Française, dotée d'un formidable potentiel économique et de salariés investis, nous sommes déterminés à défendre un projet ambitieux mené par une Direction dont la volonté affichée est de garantir nos emplois et nos conditions de travail.

L'heure est grave ! Nos clients attendent mieux que le spectacle déplorable auquel nous assistons et le personnel de la compagnie aussi.

Le Bureau SNPNC-FO

Contact : Denis SANCHEZ (06-70-08-66-00)